



FEDRIS recherche des médecins collaborateurs

Fedris recherche les médecins collaborateurs suivants pour maladies professionnelles :



- Médecin spécialiste (dermatologue)
- Médecin francophone expert maladies professionnelles
- Médecin néerlandophone expert maladies professionnelles

Postulez pour le 27 novembre 2018 au plus tard.

Les médecins collaborateurs sont amenés à travailler en collaboration avec des médecins gestionnaires de dossiers, des médecins spécialistes et du personnel administratif (secrétaire, gestionnaire de dossiers paramédical, gestionnaire de dossiers administratif, ...), des juristes ou encore des ingénieurs.

Les médecins collaborateurs peuvent être amenés à représenter et défendre les décisions de Fedris lors des expertises judiciaires ou encore à réaliser des études scientifiques ou revues de la littérature concernant un problème concret. Durant les examens cliniques, les médecins collaborateurs peuvent également suivre et évaluer des stagiaires en médecine du travail.

Les médecins collaborateurs sont formés par les médecins de Fedris et

supervisés par les médecins référents.

Toutes les informations pratiques se trouvent sur le [site web de Fedris](#).